



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PRIME D'ÉQUIPE 2020 : ELLE DOIT VRAIMENT BÉNÉFICIER AU PLUS GRAND NOMBRE

Enfin, il était temps que la prime d'équipe s'élargisse à un plus grand nombre d'agents travaillant sur une PPDC.

En effet, jusqu'à présent, cette dernière ne concernait que les fonctions de facteurs (titulaires, FP, FS, FQ, FSE, FQ) puis les RE et les ROP depuis l'accord distribution du 7 février 2017.

La CFDT revendiquait depuis de nombreuses années son élargissement à l'ensemble des agents.

La BSCC nous a enfin entendus et s'y est engagée dès 2020.

Désormais, **les agents courrier de la cabine, de la collecte, des remises ainsi que les préparateurs et les animateurs orientations clients (AOC)** bénéficieront de la prime d'équipe.

En plus de cette avancée attendue de longue date, les montants de ceux qui la touchaient déjà ont été revus à la hausse.

Les nouveaux montants 2020 (payée en 2021) :

- ▶ **Entre 225€ et 670€ bruts pour tous ceux qui la touchaient déjà (72 000 bénéficiaires)**
- ▶ **Entre 150€ et 450€ bruts pour tous les nouveaux bénéficiaires (10 000 nouveaux)**

ATTENTION : Les agents de cabine sont sur un code fonction de « Gestionnaires Clients Entreprise et Support Production » (GCESP) qui ne leur permet pas de bénéficier de cet élargissement ! C'est pour cette raison que la CFDT alerte la DEX sur la nécessité de remettre les agents qui le voudraient sur le code fonction « d'agent courrier ». Il sera donc essentiel de rencontrer chacune des personnes rattachées aux cabines des PPDC afin de bien leur expliquer les nouvelles règles et de voir qui souhaite évoluer.

Face à la réelle satisfaction que nous ressentons avec ce plus grand nombre d'agents bénéficiaires, la CFDT regrette l'introduction d'un critère de présentisme qui va rendre le dispositif plus contraignant.

Nous avons cependant demandé la neutralisation des aléas susceptibles d'amputer cette prime à savoir : une situation dégradée due à des vacances d'emplois, la mise en place d'une réorganisation,

La prime d'équipe doit rester motivante et surtout atteignable afin d'apporter du plus aux équipes et aux agents. Nous souhaitons également que de réelles concertations soient menées avec les OS sur la fixation des critères locaux.



Bulletin d'adhésion



CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org
www.cfdtsf3c.org